

## Communiqué de presse

Montrouge, le 4 décembre 2019

### **Le Crédit Agricole signe un accord opérationnel avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et le Fonds Européen d'investissement (FEI) pour la distribution de nouveaux prêts à l'agriculture sur le territoire français**

Les 39 Caisses régionales du Crédit Agricole représentées par Crédit Agricole S.A., le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et le Fonds Européen d'Investissement (FEI), ont officialisé la signature d'un partenariat dans le cadre du **fonds INAF** (Initiative nationale pour l'agriculture française). Cet accord de garantie permettra de **mobiliser près de 625 M€ de prêts** bancaires à destination des entreprises agricoles du territoire français, sur une période de 3 ans.

**Ces nouveaux prêts à l'agriculture ciblent des projets d'investissement répondant aux enjeux et problématiques de l'agriculture française :**

- Renouvellement des générations et installation des nouveaux entrants dans le cadre d'un projet agro-écologique ou d'un projet générateur de valeur ajoutée et/ou d'emplois
- Mieux répondre aux attentes des consommateurs / renforcer les filières de qualité, la contractualisation amont-aval et en encourageant l'ancrage territorial et les circuits de proximité
- Transformation des modèles agricoles pour une meilleure performance économique, sociale, environnementale et sanitaire et également à améliorer l'innovation au sein des exploitations
- Accompagner la diversification des activités et des revenus des exploitations
- Mettre à niveau des actifs ne répondant plus aux meilleures pratiques internationales, afin de promouvoir l'utilisation efficace des ressources telles que l'énergie, la chaleur et l'eau

L'ensemble des financements entrant dans le cadre de ce programme bénéficiera de conditions financières plus attractives et de garanties complémentaires allégées.

Après la signature de 2 précédents programmes régionaux avec le FEI, le groupe Crédit Agricole continue sa collaboration avec le FEI afin de faire bénéficier à l'ensemble de ses clients agriculteurs des meilleures conditions pour investir et ainsi consolider sa position de leader sur ce marché.

« Nous nous félicitons du lancement de ce partenariat entre le Ministère de l'Agriculture, le FEI et le groupe Crédit Agricole. Il s'agit ici de la mise en place du 3<sup>ème</sup> dispositif avec la particularité de s'adresser à l'ensemble du territoire français. Le groupe Crédit Agricole est le principal bénéficiaire de ce portefeuille et affiche clairement sa volonté de continuer à soutenir les investissements sur le territoire. L'accompagnement des jeunes agriculteurs aux travers de projets répondants aux attentes sociétales et environnementales constitue notre priorité. Ce dispositif va donc nous permettre d'apporter des solutions d'accompagnement supplémentaires performantes à nos clients agriculteurs. » souligne Jean-Christophe Roubin, Directeur de l'Agriculture chez Crédit Agricole S.A.

#### CONTACTS PRESSE GROUPE CREDIT AGRICOLE

Pauline Vasselle	+ 33 1 43 23 07 31	<a href="mailto:pauline.vasselle@credit-agricole-sa.fr">pauline.vasselle@credit-agricole-sa.fr</a>
Alexis Bernard	+ 33 1 43 23 50 87	<a href="mailto:alexis.bernard@credit-agricole-sa.fr">alexis.bernard@credit-agricole-sa.fr</a>
Bertrand Schaefer	+ 33 1 49 53 43 76	<a href="mailto:bertrand.schaefer@ca-fnca.fr">bertrand.schaefer@ca-fnca.fr</a>

Tous nos communiqués de presse sur : [www.credit-agricole.com](http://www.credit-agricole.com)

« Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société »